



PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de HOENHEIM
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site Ancienne société Emaillerie alsacienne, RUE DES EMAILLERIES sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **HOENHEIM** :

**Ancienne société Emaillerie alsacienne
n°67SIS06786.**

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

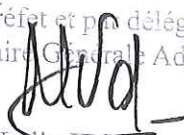
Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **HOENHEIM**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le **10 JAN. 2019**

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe

Nadia IDRI



Identification

Identifiant	67SIS06786
Nom usuel	Ancienne société Emaillerie alsacienne
Adresse	RUE DES EMAILLERIES
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	HOENHEIM - 67204
Caractéristiques du SIS	Usine de fabrication de tôles émaillées et de panneaux de revêtements de 1923 à 1995. Installation classée soumise à déclaration. Le site s'est agrandi au cours du temps. Située au bord du canal de la Marne au Rhin au droit du pont sur le canal de la route de la Wantzenau dans un environnement urbanisé.
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	Pollution des sols et de la nappe phréatique liée à l'activité industrielle. Dans les sols, présence de métaux (cadmium et plomb) et de composés organo-halogénés volatils (tétrachloroéthylène et trichloroéthylène) dans la zone centrale du site. Dans les eaux souterraines, présence de composés organo-halogénés volatils (tétrachloroéthylène et trichloroéthylène). Etudes. * Reconnaissance de site, rapport d'étape. EAT Environnement. Novembre 1996. * Evaluation détaillée des risques pour la santé et fixation des objectifs de dépollution. Actualisation. Antéa. Juillet 2005.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0031	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=67.0031
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	067.0929	
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6702720	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6702720

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1050280.0 , 6846607.0 (Lambert 93)

Superficie totale 12430 m²

Perimètre total 639 m

Liste parcellaire cadastral

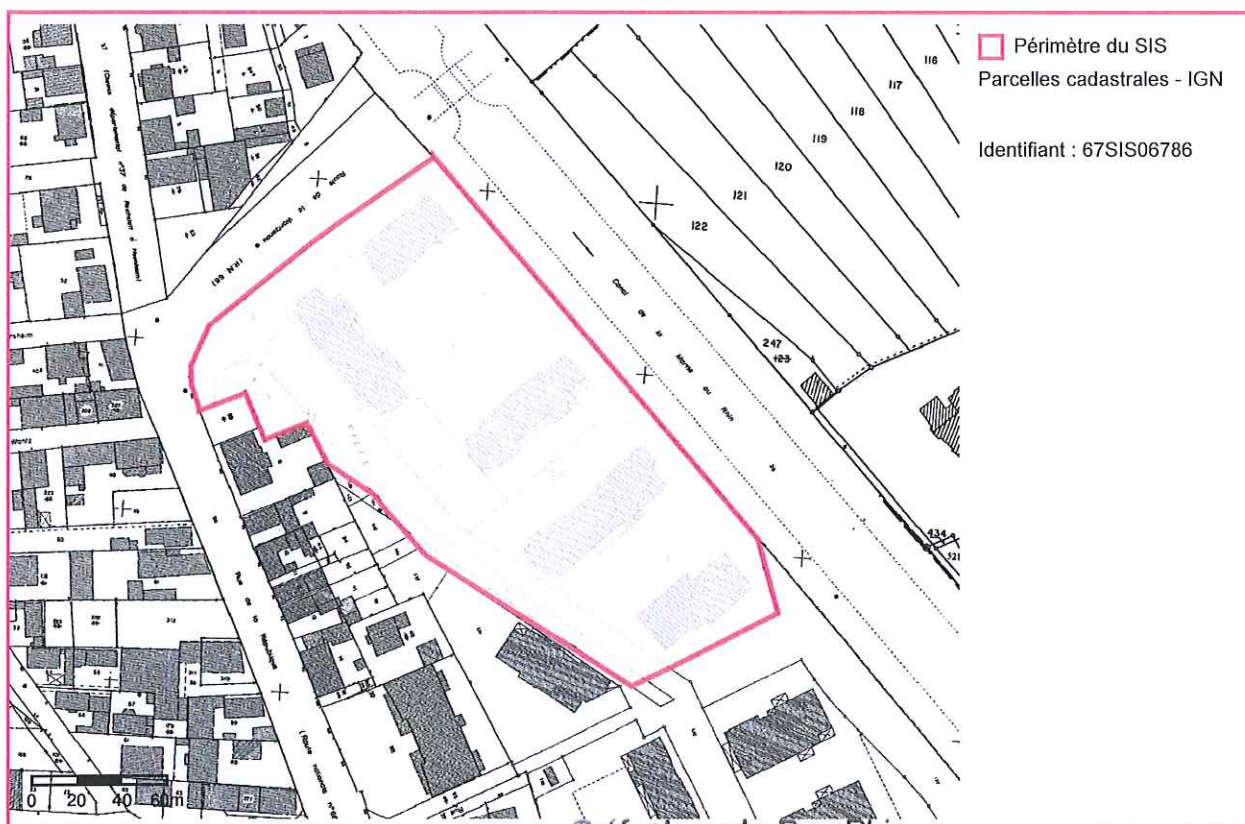
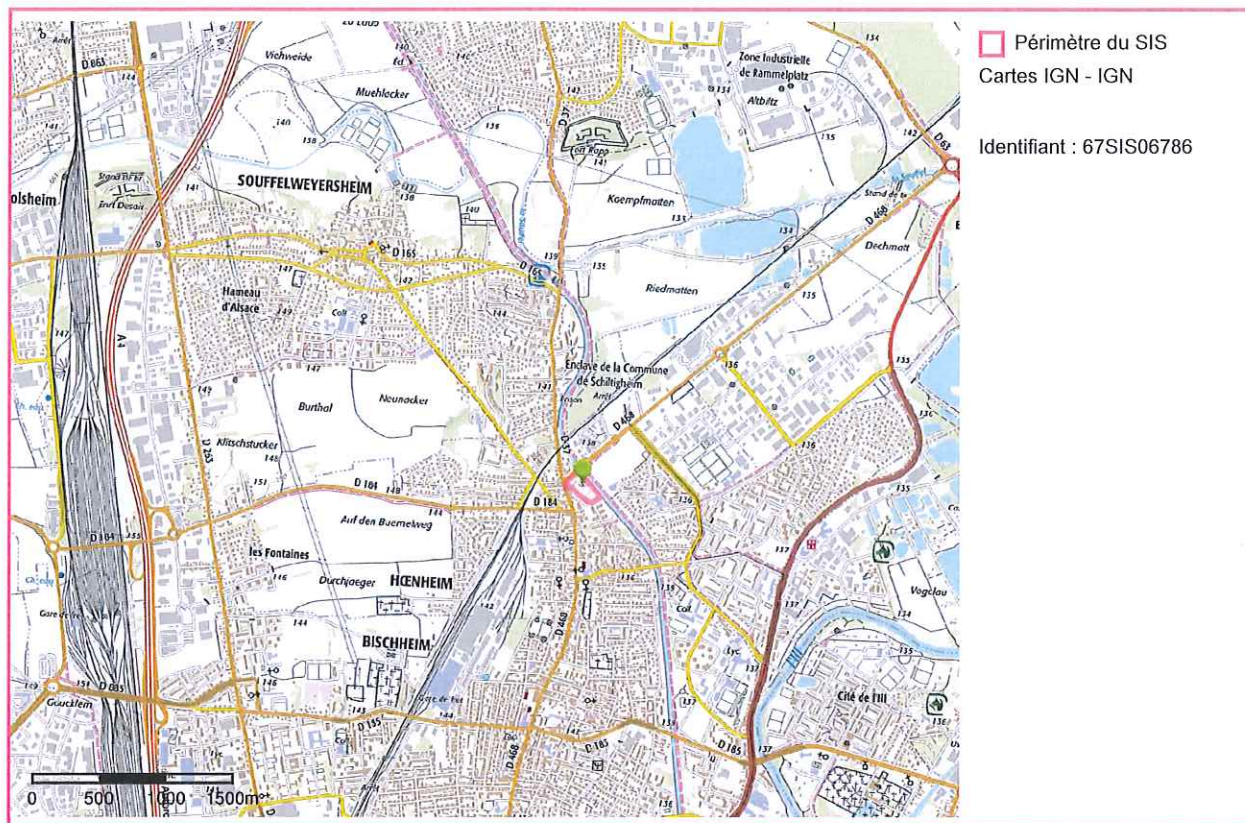
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
HOENHEIM	04	139	09/02/2018
HOENHEIM	04	138	09/02/2018
HOENHEIM	04	133	09/02/2018
HOENHEIM	04	112	09/02/2018
HOENHEIM	04	101	09/02/2018
HOENHEIM	04	104	09/02/2018
HOENHEIM	04	105	09/02/2018
HOENHEIM	04	114	09/02/2018

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral		Oui
Photo aérienne septembre 1947.		Oui

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

VU pour être annexé
à l'arrêté de ce jour

Pour la Préfet et par délégation
d'office
Généraliste Adjointe

472 PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
37000 BOURG